

Août 1928

ECHO
DE
Barbentane-en-Provence



REVUE MENSUELLE DU FOYER CHRÉTIEN

Publiée avec l'autorisation de l'Ordinaire

Prix de l'abonnement : 5 francs

Imprimerie BONNE PRESSE DU MIDI — Vaison (Vse)

Echo de Barbentane-en-Provence

FÊTE-DIEU

La Fête-Dieu qui se célèbre avec tant de solennité dans notre paroisse, n'a pu avoir tout son éclat le 1er dimanche, à cause de la pluie toujours menaçante ; mais le 2e dimanche, favorisée d'un beau temps, la procession a pu se dérouler avec splendeur dans nos rues bien ornées.

Nos remerciements et nos félicitations à tous ceux qui par leur dévouement ont donné tout l'éclat à cette manifestation religieuse. A M. le Maire et son Conseil Municipal qui suivant l'ancienne tradition ont fait cortège à Jésus-Hostie, à l'Harmonie gauloise et aux choristes, toujours si dévoués pour rehausser nos fêtes. N'oublions pas cette Harmonie enfantine qui, dirigée depuis plus de 20 ans par Mlle Troacy, a fait entendre les sons harmonieux de ses tambours. Enfin, nos remerciements et nos félicitations à nos chers hommes qui très nombreux, comme toutes les années, ont avec fierté et piété accompagné Jésus dans son très saint sacrifice eucharistique.

FETE PATRONALE DE ST-JEAN-BAPTISTE

Comme toutes les années, la veille, à 9 h. après les très Vêpres auxquelles assistaient M. le Maire et son Conseil municipal, eut lieu la bénédiction et l'embrasement du feu de St-Jean sur la place de l'Eglise.

Tout le monde se rendit ensuite à la place du Trou du Renard, pour voir le spectacle du beau feu d'artifice.

Le jour de la fête, les offices furent célébrés solennellement, les choristes chantèrent une grande messe en musique.

Aux Vêpres, malgré la course des taureaux, que les Directeurs du Club, à leur grand regret, n'avaient pas pu renvoyer à un autre dimanche, l'église était comblée pour venir entendre le magnifique Pannégryque donné par le R. P. Stanislas, de Frigolet, si apprécié dans la paroisse. Après la procession, dans nos rues, un salut solennel et la bénédiction du très saint Sacrement, clôturaient cette belle fête.

BÉNÉDICTION DU NOUVEL ABBÉ DE ST-MICHEL DE FRIGOLET

Nous extrayons de l'Eclair du 1er juillet, les lignes suivantes :
Ce fut une journée d'espérance et de résurrection que celle de la bénédiction du nouvel abbé de Frigolet, le R. P. Léon Perrier, et le mercredi 27 juin marquera dans les annales de la chère abbaye.

S. G. Mgr Rivière, archevêque d'Aix et prélat officiant, avait à ses côtés S. G. Mgr de Llobet, coadjuteur d'Avignon ; S. G. Mgr Girbeau, évêque de Nîmes ; S. G. Mgr Penon, évêque titulaire de Cuse. Le prélat bénit était assisté du R. P. Exupère, abbé de Mondaye (Calvados), et du R. Père Adrien Borrelly, abbé démissionnaire de Frigolet. Une soixantaine de dignitaires ecclésiastiques, de chanoines, de curés, de religieux, des trois diocèses d'Aix, de Nîmes et d'Avignon entouraient les prélats. Nommons Mgr Berlandier, archevêque d'Arles, et M. le chanoine Monnier, vicaire général d'Aix.

La cérémonie, dans toute sa majesté liturgique, se déroula, le matin, dans l'éblouissante basilique aux lys d'or, aux riches colonnes polychromées. Grâce à l'admirable disposition du sanctuaire, bien en vue de tous, elle fut pour la nombreuse assistance qui se pressait dans l'immense vaisseau, une vision magnifique qui élève l'âme et dont la splendeur est rarement dépassée et même égalée.

Les blanches couleurs des fils de Saint Nohert réapparurent toute la journée sur la belle montagnette, évoquant tant de souvenirs et ce ne fut pas pour les pèlerins un des moindres charmes de cette journée.

Nous sommes heureux d'ajouter que la paroisse, toujours si dévouée aux chers Pères, non-seulement a été très dignement représentée à cette belle et émouvante cérémonie, mais elle a été fière encore de pouvoir offrir en Révérendissime Père Abbé, comme don de joyeux avènement, le somme de 455 fr.

UNE ŒUVRE PHILANTHROPIQUE

On sait qu'un Dispensaire d'hygiène vient de se fonder à Barbe-
tane. Il doit plus particulièrement se spécialiser dans la lutte contre
le redoutable fléau qui menace ici, comme dans beaucoup d'endroits,
nos populations : la tuberculose.

C'est à l'initiative de Mme la comtesse de Waresquiel et de M. le
docteur Félix Rcy, l'éminent médecin chef du Dispensaire d'Aix,
dont on connaît la haute compétence et l'inlassable dévouement
l'œuvre anti-tuberculeuse que nous devons la création, chez nous
cet admirable organe de préservation et de guérison qui est le
pensaire.

Placé sous le haut patronage de M. le Préfet des Bouches
Rhône et du Comité antituberculeux départemental, notre Dis-
pensaire a, de plus, à sa tête, un comité local que préside M. le comte
F. d'Andigné et Mme la comtesse de Waresquiel, et qui compte
avec M. le maire, M. le curé et M. le marquis de Barbe-
tane, ses personnalités barbe-
tanaïses. M. le docteur Pellet, notre dé-
vot praticien, a été désigné pour en assurer la direction médicale.

Notre Dispensaire se trouve momentanément dans des locaux

dépendants de l'Hospice. Il sera ouvert le premier mardi de chaque mois et M. le docteur Pellet, assisté d'une infirmière visiteuse diplômée, Sœur de Saint-Vincent-de-Paul, y recevra à cette date, les personnes qui voudront bien s'y adresser pour y recevoir tous renseignements et tous conseils d'hygiène. De plus, les enfants des écoles y seront obligatoirement visités. L'infirmière visiteuse passera également à domicile dans tous nos quartiers à leur tour, pour se rendre compte de l'état sanitaire général. Nous sommes certains qu'elle sera reçue partout avec égards et avec plaisir, puisqu'elle y viendra dans l'un de nos intérêts les plus chers, dans celui de notre santé.

A peine fondée, notre œuvre a eu l'honneur de la visite officielle du Comité départemental. Visite d'encouragement plutôt que visite d'inspection, à laquelle notre Comité local a été très sensible.

C'est ainsi que le 26 juin, notre Comité, réuni en séance extraordinaire, recevait, dans la grande salle de la mairie, M. Velten, président et MM. les docteurs d'Astros et Olmer, professeurs à la Faculté de médecine, vice-présidents du Comité antituberculeux départemental, ainsi que M. Rooveyre, secrétaire administratif. Ces Messieurs étaient accompagnés de M. le docteur Rey et M. Xavier Granier, de Mesdames Rey et Etienne et de Mme la supérieure de Saint-Vincent-de-Paul, qui assurent le service d'infirmier au Dispensaire d'Arles.

Après quelques paroles de bienvenue prononcées par M. le maire, M. Velten fit l'historique du Dispensaire de Marseille dont le nôtre est, en somme, une filiale. M. le professeur Olmer définit le rôle du Dispensaire dans la lutte antituberculeuse et M. le professeur d'Astros, indiqua en quelques mots, ce que doit être notre action pour la préservation de l'enfance plus particulièrement exposée à la contagion.

M. le docteur Pellet, dit brièvement la situation sanitaire du pays ; puis ce fut la visite des locaux du Dispensaire qui furent trouvés suffisants en attendant mieux, toutefois.

Nous nous faisons un devoir, au nom du Comité de notre Dispensaire et au nom de la population barbentanaise, de remercier ici le Comité départemental et M. le docteur Rey de leur visite et des précieux encouragements qu'ils ont bien voulu apporter à l'œuvre de si haute portée sociale que l'on vient d'entreprendre à Barbentane.

PATRONAGE DE JEUNES FILLES

Le lundi 25 juin, le Patronage de jeunes filles, au nombre d'une cinquantaine faisait son excursion annuelle. A 5 h $\frac{1}{2}$, 2 autocars se dirigeaient vers le Puy Ste Réparate, ancienne paroisse de M. le Curé. On arrive à 9 h. Dans l'église, déjà presque comble, M. le Curé du

Puy, M. Clary, dit la Ste Messe, pendant laquelle nos jeunes filles chantent les cantiques en l'honneur de Ste-Thérèse leur patronne. Le duo : La crainte et l'amour, attira surtout l'attention de tous les assis tants. Après quelques mots de remerciements que M. Clary et M. Sabatier se font mutuellement pour la bonne visite et le bon accueil qu'ils reçoivent, va visiter le château d'Arnajon. On se rend ensuite au château de la garde, où une douce surprise les attendait. Comment M. et Mme Seymar ! auraient-ils pu nous recevoir autrement, avec leur bon cœur et leur grande générosité ! Sous les beaux ombrages du parc, sont installés les tables, les bancs, les assiettes etc. et ce qui est mieux encore une crème exquise et un bon café. Maintenant comment leur témoigner notre reconnaissance ? Dans leur coquette chapelle, nos jeunes filles ont chanté un cantique, et tous nous avons récité une bonne prière. A 3 h. nous nous retournions à l'église pour assister au salut, chanté par nos jeunes filles. A 4 h. nous partions pour aller visiter le magnifique bassin de St-Christophe, à 8 h. nous visitons l'église antique de Cavaillon et à 9 h. 1/2 nous arrivions à Barbantane, ravis et enchantés.

ÉCOLE DE L'IMMACULÉE-CONCEPTION

Ont obtenu les meilleures notes aux composition de juin : 1re *division*, Paule Ménard, Marthe Issartel. — 2e *division*, Marthe Ayme, Louise Bourguet, Pauline Couttier, Henriette Courdon. — *Mention* à Antoinette Moucadeau, Madeleine Bernard, Marguerite Meyer et Marthe Guyot. **Deuxième classe**, 1re *division* : Marie-Antoinette Moucadeau. *Mention* à Charlotte Defustel. 2e *division* Joséphine Bernard, *Mention* à Louise Courdon. — 3e *division*. *Mention* à Simone Petit, à M. Louise Fontaine et Paule Joubert.

Ecole du St-Cœur. — 1re **classe** : 1re *Division* : Georges Castan. — 2e *division* : 1er Henri Reboul. 2e Antoine Mouren. 3e Louis Defustel. 3e *division*. *Section A* : 1er Trophime Mouren. 2e Louis Griot. 3e Joseph Rey 4e Jean Bertraud. 4e Denis Bourges. — 3e *division*. *Section B* : 1er Marcel Baud 2e Henri Sérignan. 3e Guillaume Chabert.

2e Classe : 1re *division* ; André Roussel. 2e Louis Ollier. 3e Gabriel George. — 2e *division*. 1er Maurice Malosse. 2e Fernand Defustel. 3e Louis Bonnet.

CONCOURS DIOCÉSAIN D'INSTRUCTION RELIGIEUSE

Prix d'honneur du diocèse ; au cours supérieur : Roger Issartel, 1er prix au cours moyen : Georges Castan.

EXAMENS DE LA COMMISSION DIOCÉSAINÉ
SIÉGEANT A TARASCON

Roger Issartel a été reçu au Certificat d'Instruction primaire degré supérieur avec mention bien.

Castan Georges a été reçu au Certificat d'Instruction primaire, degré élémentaire avec mention bien.

Mouiren Antoine, Reboul Henri et Bruyère Charles ont obtenu un diplôme d'Instruction primaire élémentaire.

NOS DEUILS

Quelques jours à peine, ont suffi à l'horrible mort pour faucher d'une manière cruelle et tragique deux de nos meilleurs jeunes gens : Bruno Morelli, âgé de 19 ans, membre du Cercle St Jean Baptiste et Henri Arnoux, 14 ans, membre du Patronage St-Joseph.

Le mercredi 4 juillet, Bruno sortait de son atelier, à Avignon et se rendait à Barbentane, lorsque rencontrant son ancien patron qui depuis longtemps lui devait 3000 fr., il les lui réclame, et comme réponse, il reçoit à la tempe un coup de revolver, de la main de l'ami de son ancien patron.

Tandis qu'on le transportait à l'hôpital, Bruno rendit le dernier soupir. Le lendemain, toute Barbentane apprenait cette horrible nouvelle avec des sentiments d'indignation, car Bruno et toute sa famille jouissent dans le pays d'une excellente réputation.

Le dimanche 8 juillet, vers les 5 h., une bien mauvaise nouvelle jetait encore le deuil et l'épouvante dans le pays. On apprenait que le jeune Henri Arnoux, appartenant à une des anciennes et très estimées familles de Barbentane, s'était noyé dans le Rhône, en prenant un bain. Cet accident s'est produit à proximité d'un hydravion Breguet, du centre d'Istres, qu'une panne d'essence avait contraint d'amérir dans le Rhône, la veille, les marins : MM. Rémy et Guyader, seconds maitres ; les quartiers-maitres : Chierico, Lavalée, Conchou, Marnai, Mario et Pascaud, composant l'équipage de l'appareil, aussitôt prévenus, ont fait tous leurs efforts en plongeant à plusieurs reprises, pour essayer d'arracher à la mort le beau jeune homme qui venait de disparaître. Toutes les recherches furent inutiles. Il fut nécessaire alors d'avoir recours à des familiers du Rhône, pêcheurs connaissant parfaitement les secrets du fleuve fougueux. On fit appel au dévouement de M. Alexandre Gonnet, dit Maubèche d'Aranon et aux enfants du Rhône d'Avignon. Ces sauveteurs, secondés par MM. Etienne Taxis, Sérignan, Fontaine etc. firent preuve d'une grande constance et d'activité. C'est M. Gonnet avec son équipe qui parvint après de longues heures, à retirer le cadavre de l'enfant et à le rendre, ô suprême consolation ! à sa famille éplorée ! Les obsèques

religieuses de nos deux chers et regrettés jeunes gens, ont revêtu un caractère vraiment imposant. C'était, la douleur dans l'âme et la tristesse empreinte sur tous les visages, que la population tout entière avait voulu rendre ses derniers devoirs aux deux victimes, et donner aux deux familles inconsolables, le témoignage de leur plus vive sympathie. Le cercle de St-Jean Baptiste et le Patronage St-Joseph y assistaient avec leur bannière et leur drapeau.

SOUSCRIPTION POUR LES VITRAUX

du 11 Juin au 11 Juillet

—:—

Vitrail de St-Joseph, offert par les enfants de la Paroisse : Roger Turrier, 10 — Moucadeau Marcel et Roger (2e versement) 20 fr. — Cabassole M. Louise et Clément, 20 — En souvenir de Lucienne Vernay, 20 — Francine Bérard 20 = 90 francs.

Vitrail de la Crèche : Mlle Marie Veray (2e vers.) 15 — Anonyme A. P. 100 — Anonyme S. A. 50 — M. Pierre Chabert-Bon 50 = 215 francs.

Total général : 90 + 215 = 305 — Avec le déficit du mois précédent : 236, il reste en caisse 69 fr. — sans compter 1500 fr. de l'avance que nous a faite M. Bedoiseau, pour le vitrail de la crèche.

Nos remerciements à M. Lambert-Vernet et à M. Vernet-Linsolas qui ont donné chacun 50 fr., à l'occasion du baptême de leur enfant, et à M. Paul Cabassole qui a donné 20 fr. à St-Antoine de Padoue.

ÉPHÉMÉRIDES : AOUT 1928

—:—

Mercredi 1. Indulgence de la Portioncule. — En vertu du Bref du 7 septembre 1901, les Tertiaires seuls peuvent jouir de l'Indulgence *toties quoties*, dans la paroisse, parce que la Fraternité a été érigée de nouveau canonique, au mois d'octobre 1927. On peut la gagner depuis le 1er août, vers 3 h. jusqu'au coucher du soleil du 2 août.

Vendredi 3 : 1er vendredi du mois. — 7 h. Messe de l'Apostolat de la Prière avec chant, communion et instruction — à 9 h. Complies-Exercice de l'adoration, salut et bénédiction. *Samedi 4*, 1er samedi du mois consacré à réparer les outrages contre la T. S. Vierge — à 7 h. messe mensuelle de la Congrégation de la T. S. Vierge avec communion, à 9 h. Complies, salut et bénédiction. — *Mardi et mercredi* à 7 h. Triduum du St-Curé d'Ars, Patron et Protecteur des Vocations ecclésiastiques. *Jendredi 9*, à 7 h. Messe de communion et le soir à 7 h. Clôture du Triduum. *Mercredi 15*, Assomption de la T. S. Vierge, à 7 h ½ messe de communion avec chant des choristes, à 9 h. 2e messe, à 10 h. ½ grand messe, à 5 h.

vêpres, procession, salut, consécration de la France à la T. S. Vierge, et bénédiction. *Samedi*, jusqu'au dimanche 19, neuvaine à St-Roch à 9 h. *Dimanche* 19, Solennité de St-Roch. — à 6 h. messe de communion générale des hommes. — à 7 h. 1/2, messe de communion. à 9 h. 3e messe, à 10 h. 1/2. grand'messe. — à 5 h. vêpres, sermon par le R. Père Adam de Frigolet. Procession, salut et bénédiction. *Mercredi* 8 à 5 h., ouverture de la retraite de Ste-Philomène prêchée par le R. P. Adam, de Frigolet. Le 10. 11, messe de la retraite à 7 h. avec instruction, à 5 h. retraite avec chant, instruction et bénédiction. *Dimanche* 12. Fête de Ste-Philomène, à 7 h. 1/2 messe de communion avec chant, à 5 h. vêpres, Réception des nouvelles Congréganistes, procession, salut et bénédiction.

EXTRAIT DES REGISTRES DE CATHOLICITÉ

—:—
JUIN
—:—

Ont été faits Enfants de Dieu, par le Saint-Baptême :

9. Marie-Louise Marquet. P. Louis Chabert. M. Marie Chabert, Vve Marquet.

13. Roger Antonin Lambert. P. Antoine Lambert. M. Marie Vernet.

30. Antonia Juliette Vernet. P. Jules Ayme, M. M. Antoinette Vernet, Vve Bon.

* * *

Ont été honorés de la sépulture religieuse :

6. François Mouret, époux Honorine Jovbert, 73 ans.

22. Victorine Veray, née Buravand, 42 ans.

26. Marie Antoinette Henriette Bertaud, 8 mois.



LOU VARLET INTELIGÈNT

— Ve, Jòusè, diguè Moussu de Vau-rugo à soun nouvèu serviciau, te prene à moun service, mai fau èstre un pau inteligènt. Quand te dirai — uno supousicioun — : Aduse-me moun rasour, que vole me faire la barbo, faudra m'adurre perèu d'aigo caudo, de saboun... enfin tout ço qu'es necite pèr se barbeja. — E, ansin d'ou rèsto.

— Fuguès tranquile, Moussu !

Un jour, Moussu de Vau-rugo se sentiguè malaut, e mandè Jòusè querre lou medecin.

Jòusè meteguè proun tèms pèr acò...

— As bèn resta ! ié diguè lou malaut.

— Que voulès, moun brave mèstre ! lis oustau d'aquéli messiés se tocon pas...

— Coume ?

— Fau èstre un pau inteligènt... Quand ai agu vist lou medecin, siéu ana querre lou noutari : — se voulias faire voste testamen ! — lou capelan : — se voulias vous counfessa ! Ai pièi averti l'entarro-mort e croumpa dès pan de telo pèr voste susari... — s'anaviat fuma li maulo !

Lou Cascarelet 65.

Page d'Evangile

LES DIX LÉPREUX

(Explications d'après Mgr Landrieux)

La lèpre est une hideuse maladie qui couvre le corps d'ulcères, de pustules dégoûtantes et fétides, qui consume lentement sa victime, par lambeaux. Le lépreux, c'est un être qui pourrit sur pied, tout vivant.

On a comparé, avec raison, le péché mortel à la lèpre. Or Jésus qui, d'un mot, guérit un jour les dix lépreux, peut aussi guérir la lèpre de nos âmes.

I. — EN Y ALLANT, ILS FURENT GUÉRIS

En ce temps-là, comme Jésus entrait dans un village, dix lépreux vinrent à lui, et, se tenant éloignés, ils crièrent en disant : « Jésus, Maître, ayez pitié de nous ! »

Dès qu'il les vit, il leur dit : « Allez et montrez-vous aux prêtres ».

En y allant, ils furent guéris

Représentons-nous ces dix malheureux rebutés par tous **Se tenant éloignés**, ils crient leur misère à Jésus. Le lépreux, en effet, était et il est encore, un paria, un maudit qu'on relègue. Nos religieux et nos religieuses qu'on a expulsés des hôpitaux de France, n'ont pas vu encore se dresser devant eux la concurrence de la Libre-Pensée dans le service des Lépreux.

Comme la lèpre, le péché entraîne une tare. Il est contagieux, lui aussi. L'approche d'un libertin est toujours dangereux pour l'innocence.

Le pécheur est loin de Dieu ; comme les lépreux il doit revenir vers Dieu en s'écriant avec humilité : « **Jésus, ayez pitié de nous !** »

La loi juive avait des prescriptions sévères contre la lèpre. Dès que l'on se sentait atteint, il fallait se montrer au prêtre qui jugeait s'il y avait lieu ou non d'imposer l'isolement.

On devait s'isoler tant que les prêtres ne délivraient pas un certificat de guérison.

Voilà pourquoi Jésus renvoie ces dix lépreux aux prêtres. Il les envoie, avant de les guérir, pour éprouver leur obéissance et leur foi.

Et en y allant, ils furent guéris.

Poursuivant notre comparaison de la lèpre avec le péché, nous faisons observer que le pécheur, en effet, doit aussi se soumettre à ce contrôle de l'Eglise du Christ, pour être guéri c'est-à-dire pardonné. **Allez, montrez-vous au prêtre.** Notre-Seigneur veut, par sa toute puissance purifier l'âme du pécheur, mais le renvoie au prêtre : la confession, le sacrement de pénitence.

—:—

II. — ET LES NEUF AUTRES, OU SONT-ILS ?

L'un d'eux, voyant qu'il était guéri, revint sur ses pas, glorifiant Dieu à haute voix ; et il se prosterna la face contre terre aux pieds de Jésus. lui rendant grâces.

Or c'était un Samaritain.

Alors, prenant la parole, Jésus dit : « Les dix n'ont-ils pas été purifiés ? Et les neufs autres, où sont-ils ? Il ne s'est trouvé que cet étranger qui soit revenu pour rendre gloire à Dieu ! »

Et il lui dit : « Lève-toi, va : ta foi t'a sauvé. »

Ils sont dix qui ont reçu la même grâce : un seul, un étranger, un Samaritain, eut la délicatesse de revenir pour dire merci ! Les autres sont des ingrats.

On ne les compte plus, les prodigues, les pauvres âmes pécheuses qui, après avoir été guéries comme ces dix lépreux, les ont imités dans leur ingratitude.

Au cours d'une mission, d'une retraite, sous le coup d'une épreuve ; en face du danger, quand le péril est imminent, comme à la guerre, à la veille d'une bataille, ils se sont convertis ; leur confession fut

sincère : et ils ne sont pas revenus ; on ne les a plus revus au confessionnal, à la Ste Table, à la Ste-Messe ! Les plaisirs, les occasions, les amis vicieux les ont repris, ressaisis, entraînés !

Commè on sent bien, à travers ses paroles, la tristesse de Notre-Seigneur ; car il nous aime, Lui, de tout son cœur : « **et les neuf autres, où sont-ils ?** »

Cette histoire des dix lépreux, histoire de l'inconstance et de l'ingratitude humaines, se renouvelle tous les jours.

Dans nos paroisses, combien d'hommes venant, à Pâques, purifier leurs âmes au pied du prêtre et recevoir Jésus dans la Ste Communion, négligent aussitôt après et durant l'année entière d'assister à la messe le dimanche !

Que de défections, que de déchets, dans nos rangs, dès les lendemains de Premières Communions !

Dix ont reçu les grâces de Dieu, un seul retourne et persévère ; **et les neufs autres où sont-ils ?** N'avaient-ils pas promis d'être fidèles toujours ?

Revenir à Dieu, ce n'est pas seulement suivre un mouvement passager.

C'est rompre énergiquement avec le péché ; c'est vivre en chrétien non pas aujourd'hui, mais encore demain, mais toujours.

Comme conclusion, retenons cette autre parole de l'Évangile : « **Celui qui persévérera jusqu'au bout sera sauvé.** »

UNE PENSÉE

Les générations piétinent sur le sable ou dans la boue tant qu'elles n'ont pas rencontré le guide supérieur qui les porte aux sommets, c'est-à-dire : Dieu.

G. HANOTAUX,
de l'Académie Française.

DANS CE MOIS D'AOUT

(Dates à remarquer)

Le 1, **Saint-Pierre aux liens.**

Le 2, **Indulgence de la Portioncule.**

Le 9, **Fête du Saint-Curé d'Ars.**

Le 15, **l'Assomption « Notre-Dame d'Août », fête d'obligation.**

Le 29, **La Décollation de St-Jean-Baptiste**

SAINT LOUIS (Fête le 25 août)

Saint Louis, roi de France, époux de notre compatriote Marguerite de Provence, a été admirable par sa charité non moins que par sa piété. On cite entre autres, le fait suivant.

Un Vendredi-Saint, à Compiègne, comme il visitait les églises, allant ce jour-là pieds nus, selon sa coutume, et distribuant des secours aux pauvres qu'il rencontrait, il aperçut, de l'autre côté d'une mare bourbeuse, qui occupait une partie de la rue, un lépreux qui, n'osant s'approcher, essayait pourtant d'attirer son attention. Louis traversa la mare, alla au lépreux, lui donna de l'argent, lui prit la main et la baisa.

« Tous les assistants, dit le chroniqueur, se signèrent d'admiration, en voyant cette sainte témérité du roi, qui n'avait pas craint d'appliquer ses lèvres sur une main que personne n'aurait osé toucher ».

Il y avait dans de tels actes plus que de la bonté et de la grandeur d'âme : il y avait cette profonde sympathie chrétienne qui s'émeut à la vue d'une créature humaine gravement souffrante, et qui alors n'écoute aucune crainte, ne se refuse à aucun soin, ne se rebute d'aucun dégoût et n'a plus d'autre pensée que d'apporter un soulagement fraternel au corps ou à l'âme de celui qui souffre.

GUIZOT, *Histoire de France racontée à mes petits-enfants.*

Un peu de liturgie

QUELQUES CÉRÉMONIES DU BAPTÊME

Avez vous remarqué, au baptême de vos enfants ou de vos filleuls, les cérémonies qui accompagnent l'administration de ce Sacrement ? N'avez-vous pas eu la pensée de vous étonner : Tiens, pourquoi emploie-t-on du sel, de la salive ?...

I. — LE SEL SUR LA LANGUE

Le prêtre, en effet, presque au début de la cérémonie, prend un peu de sel et le dépose sur la langue de l'enfant. Pourquoi ? Avant de répondre, rappelez-vous les propriétés du sel dans la vie ordinaire. Vous employez d'abord le sel pour préserver de la corruption certains aliments. Il est, par exemple, de pratique courante dans

la Provence, de mettre dans l'eau salée les fruits de l'olivier pour les conserver. Vous employez ensuite le sel pour assaisonner les aliments. Du pain sans sel est fade... Il est facile maintenant de dire pourquoi le prêtre met du sel sur la langue de l'enfant. Cela signifie que le baptême va délivrer son âme de la corruption du péché et lui donnera la grâce nécessaire pour se préserver de cette corruption à l'avenir. Cela marque encore que la grâce du sacrement donnera du goût à ses œuvres, c'est-à-dire les rendra bonnes, car, sans le baptême, toutes les actions de sa vie seraient mauvaises aux yeux de Dieu, c'est-à-dire ne seraient dignes d'aucune récompense dans l'éternité.

II. — LA SALIVE SUR LE LOBE DE L'OREILLE

Le prêtre prend ensuite un peu de salive avec le pouce et le met sur les narines et sur les oreilles de l'enfant, au moment où on arrive aux Fonts-Baptismaux. Cette cérémonie nous rappelle un grand miracle de Notre-Seigneur. Un jour, on amena au divin Maître, un sourd-muet. Jésus humecta son doigt de salive, en toucha les oreilles et les lèvres du malheureux en disant : « Ouvrez-vous » et aussitôt il entendit et parla.

Le prêtre prononce la même parole : Ouvrez-vous, dit-il, en touchant les narines et les oreilles. Cela signifie que, par le Baptême, les sens du baptisé seront ouverts à l'enseignement de la Religion du divin Maître.

III. — LA ROBE BLANCHE

Après que le prêtre a versé l'eau sur le front de l'enfant, il le couvre d'un linge blanc. en disant : Recevez cet habit blanc et portez-le sans souillure au tribunal de Notre-Seigneur Jésus-Christ, afin que vous obteniez la vie éternelle ».

C'est un souvenir de ce qui se pratiquait autrefois, lorsqu'on donnait le Baptême aux adultes le Samedi-Saint. Au sortir des Fonts-Baptismaux, on les revêtait d'une robe blanche qu'ils devaient garder pendant huit jours jusqu'au dimanche suivant. Ce dimanche que nous appelons vulgairement : Quasimodo, s'appelait aussi : Dimanche in albis, dimanche dans les habits blancs, parce que c'était le dernier jour pendant lequel les nouveaux baptisés portaient cette couleur.

St-Augustin leur dit ce jour-là cette belle parole : « C'est aujourd'hui que vous quittez vos habits blancs, de telle sorte pourtant que la candeur qui ne sera plus sur l'habit, se retrouve toujours dans votre cœur. »

Cette cérémonie signifie donc tout naturellement d'abord l'éclat et la beauté dont ce sacrement orne l'âme, après l'avoir purifiée du péché ; ensuite l'innocence et la pureté des mœurs que le nouveau baptisé doit conserver toute sa vie.

IV. — LE CIERGE ALLUMÉ

Le prêtre prend ensuite le cierge allumé et le donne au baptisé lui-même, s'il est adulte, ou au parrain, qui le tient à la place de l'enfant. Ce cierge allumé représente la Foi qui doit illuminer sa vie et lui servir comme de phare pour se diriger à travers les écueils de ce monde.

V. — PARRAINS ET MARRAINES

Le parrain et la marraine, qui accompagnent l'enfant au baptême et répondent pour lui, ont des devoirs importants à remplir. Ils sont pour ainsi dire : le père et la mère de l'âme de cet enfant. Ils doivent donc veiller sur l'âme de leur filleul, le guider dans le chemin du bien pendant son existence par de bons conseils et même par d'affectueuses réprimandes. C'est pourquoi l'Église défend de choisir comme parrain et marraine des hérétiques ou des personnes de mauvaise vie, parce qu'il ne seraient pas capables de remplir leurs saintes obligations.

VI. — BEAUX EXEMPLES A MÉDITER

Comme ces considérations, en nous rappelant, notre baptême, doivent nous faire aimer davantage le jour et l'église, où nous avons reçu ce sacrement.

Le roi Saint-Louis aimait à se rappeler son Baptême. Il fut baptisé à Poissy et sacré à Reims. Mais la première de ces villes, celle où il fut baptisé, a toujours eu ses préférences et il prenait plaisir à signer, Louis de Poissy, pour honorer la ville où il fut fait enfant de Dieu.

Le grand poète Racine écrivait à son fils le 10 novembre. « C'est à pareil jour demain que vous fûtes baptisé et que vous fîtes un serment solennel à Jésus-Christ de le servir de tout votre cœur. »

Au jour anniversaire de notre baptême, pensons aux promesses que nous avons faites à Jésus-Christ par l'intermédiaire de nos parrain et marraine et renouvelons-les nous aussi « de tout notre cœur. »

NOSTI VIEI DITOUN

- La pereso vai tan plan, que la paureta l'ajoun lèu.
- I'a ges de tant bon vin que noun fague sa limo,

**Ne manquez pas de prendre part,
si possible, au prochain**

Pèlerinage de Lourdes

(Voyez détails dans la *Croix* diocésaine)

MARIE

C'était plaisir de voir sous l'eau limpide et bleue
Mille petits poissons faisant frémir leur queue,
Se mordre, se poursuivre, ou par bandes nageant,
Ouvrir et refermer leur nageoires d'argent ;
Puis les saumons bruyants ; et, sous son lit de pierre,
L'anguille qui se cache au bord de la rivière ;
Des insectes sans nombre, ailés ou transparents,
Occupés tout le jour à monter les courants,
Abeilles, moucheron, alertes demoiselles,
Se sauvant sous les joncs du bec des hirondelles.
Sur la main de Marie une vint se poser,
Si bizarre d'aspect qu'afin de l'écraser
J'accourus ; mais déjà ma jeune paysanne
Par l'aile avait saisi la mouche diaphane,
Et voyant la pauvre en ses doigts remuer ;
« Mon Dieu, comme elle tremble ! oh ! pourquoi la tuer ? »
Dit-elle. Et dans les airs sa bouche ronde et pure
Souffla légèrement la frêle créature
Qui, déployant soudain ses deux ailes de feu,
Partit, et s'éleva joyeuse et louant Dieu.

(BRIZEUX.)

PROPOS DE VACANCES

ÉCHOS DU PALAIS

Le juge. — Votre âge ?

L'inculpée. — 30 ans.

Le juge. — Mais il y a quatre ans, vous avez comparu une première fois devant moi et vous aviez déjà 30 ans !

L'inculpée. — Je ne suis pas de ces gens qui disent une chose aujourd'hui et une autre le lendemain.

* * *

TROP DE FRANCHISE

Un monsieur qui s'était acheté une villa à la suite d'une banqueroute frauduleuse faisait faire à un visiteur, le tour du propriétaire.

— Voyez, lui dit il, voici un escalier dérobé.

— Comme tout le reste de la maison ! riposta le visiteur.

NOSTI VIEI DITOUN

Quau toujours pren e jamai douno ; Tout lou mounde l'abandouno.

Vin, ami e servitour, Lou pu vièi es lou meïour

ENTRE COULÈGO

— Holà ! grand ami. E que dises de nòu ?

— Hé, dise que nòu es la mita de dès-e-vuie.

LE COIN DES CHERCHEURS

I. — RÉPONSE AUX DEVINETTES DE JUILLET

Charade : *verrue*. — Changement de lettre : *veine*, *peine*. — Enigme : *La lettre O*. — Bouquet de calembours : Les notes de la gamme les plus brillantes sont les notes *si*, *ré* (cirées). — Le fruit que les poissons détestent le plus, c'est la pêche. — Le plus désagréable des instruments à corde, c'est la potence.

* * *

... — NOUVEAUX JEUX D'ESPRIT

Charade fantaisiste (par un chasseur de Baumes).

Mon *premier* court le long des sentiers et abrite bien des nids ;

Mon *second* est la maison de Monsieur le Curé ;

Mon *troisième* n'est pas gros, mais voit bien des choses.

Mon *tout* est un petit animal agile.

Bouquet de calembours (par Tutu-Panpan, ténor à Entraigues).

— Quelle crainte commune peuvent bien avoir les chanteurs et les chevaux ?

— Quel est le jour le plus savant de l'année ?

— Quelle ressemblance y a-t-il entre un méridien et une paire de bretelles ?

— Comment feriez-vous pour mettre la poule au pot, si vous n'aviez qu'un canard ?

Enigme (envoi d'un Français moyen de Ménerbes).

Par les fiers chevaliers jadis mis en avant,

Je leur sauvais mainte taloche ;

Et j'aide encore assez souvent

Leurs humbles descendants qui me tiennent en poche.